

FICHE DE POSTE

Professeur Ressource « Trouble du Spectre Autistique » (TSA)

Dans le département, le professeur ressource « trouble du spectre autistique » (TSA) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN Adjoint + ASH dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement, de formation et de conseil auprès des enseignants. Il travaille en coopération avec le professeur ressource « troubles du Neuro Développement ».

Missions

<p>Conseil et accompagnement des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire. ● Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec des TSA. ● Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et à leur suivi en situation d'apprentissage. ● Il a pour mission de proposer à l'enseignant de l'élève avec des TSA une aide adaptée aux besoins de cet élève. ● Il met à disposition des ressources au service des adaptations scolaires. ● Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec des TSA.
<p>Intervention en formation initiale et continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Il intervient dans le cadre des formations sur les TSA inscrites au plan académique ou départemental de formation. ● Il participe à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales (FIL).

Conditions requises

<p>Diplômes requis</p>	<p>CAPPEI ou CAPA-SH souhaité</p>
<p>Expérience</p>	<p>Expérience d'enseignant spécialisé Expérience de formateur Connaissance des élèves avec des TSA</p>

Temps de travail	Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors de la présence des élèves » (1607 heures).
Qualités souhaitées	Capacités relationnelles, connaissance approfondie des besoins des élèves avec des TSA, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe et à rendre compte, éthique professionnelle, maîtrise des outils numériques, connaissances des ressources existantes pour les élèves avec des TSA.
Connaissances et compétences requises	Connaissance des TSA et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé. Capacité à travailler en équipe et en partenariat. Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques.
Éléments de rémunération	Le professeur ressource TSA bénéficie : <ul style="list-style-type: none"> • D'une indemnité particulière à hauteur de 2500 euros par an (IMP à taux 2). • D'une indemnité de fonctions particulières pour les enseignants du 1er degré titulaire du CAPA-SH ou du CAPPEI : 873,75 €/an.
Modalités de candidature	Envoyer pour le mardi 3 septembre 2024 à 12h (délai de rigueur) à l'attention de Madame la Directrice Académique au bureau de l'adjoint à la DASEN : adj.ien58@ac-dijon.fr : <ul style="list-style-type: none"> • une lettre de motivation • un curriculum vitae Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés le mercredi 4 septembre 2024.